



## **Protocole d'élaboration de lois du Conseil intergouvernemental**

**Yellowknife, le 2 décembre 2020** – Le Conseil intergouvernemental, qui réunit les dirigeants de neuf gouvernements autochtones et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), a adopté à l'unanimité aujourd'hui un protocole d'élaboration de lois qui servira de base au travail concerté à propos des lois sur les terres et les ressources des TNO. Lorsque le gouvernement fédéral a transféré au GTNO, en 2014, les responsabilités liées aux terres et aux ressources, le principe de collaboration avait fait l'objet d'un engagement mutuel, ce qui a mené à la création du Conseil intergouvernemental. La mission première de cette entité était de donner un cadre formel aux discussions entre gouvernements. Ce cadre devait formaliser la collaboration dans la gestion des terres et des ressources et permettre à tous les partenaires de travailler ensemble aux lois devant encadrer les priorités communes.

Le protocole se fonde en partie sur l'expérience acquise pendant la 18<sup>e</sup> Assemblée législative; le GTNO avait alors travaillé de près avec ses gouvernements autochtones partenaires. Un examen des procédures a débouché sur le désir d'établir un processus plus formel pour l'élaboration des futures lois sur les terres et les ressources des TNO.

Conformément à l'*Entente intergouvernementale sur la gestion des terres et des ressources des Territoires du Nord-Ouest*, le protocole respecte les compétences et pouvoirs des gouvernements autochtones et du GTNO. Il maintient ainsi le rôle essentiel joué par les représentants élus des gouvernements autochtones et de l'Assemblée législative des TNO, tout en fournissant un mécanisme favorisant la collaboration et le consensus.

Le protocole, unique en son genre au Canada, constitue un bon pas en avant pour l'élaboration des futures lois sur les terres et les ressources des Territoires du Nord-Ouest. Les membres du Conseil intergouvernemental considèrent qu'une collaboration soutenue est primordiale quand on veut gérer de façon responsable et durable les terres, les cours d'eau et les ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest pour le bien des générations actuelles et futures.

### **Faits en bref**



## Intergovernmental Council of the Northwest Territories

- Un des points centraux de l'*Entente intergouvernementale sur la gestion des terres et des ressources des Territoires du Nord-Ouest* est la reconnaissance et le respect des droits ancestraux et issus de traités.
- Le protocole est un grand pas en avant dans la réalisation des promesses qui ont été échangées par les cosignataires de l'Entente lors du transfert de responsabilités du fédéral.
- Le protocole constitue la première entente du genre au Canada. Il ouvre la porte à la collaboration entre le GTNO et les gouvernements autochtones pour l'élaboration de lois et règlements sur les terres et les ressources.
- Le protocole s'inspire de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, puisqu'il prévoit le respect des compétences des gouvernements autochtones, leur consultation sur les questions de gestion des terres et des ressources, ainsi que la collaboration avec eux à toutes les étapes.
- Pour en savoir plus, consultez le <http://www.igcnwt.ca>.



**Intergovernmental Council**  
of the Northwest Territories en

**Pour  
savoir plus, consultez :**

**Todd Sasaki**

Agent principal des communications  
Gouvernement des Territoires du  
Nord-Ouest  
Tél. : 867-767-9168, poste 15015

**Elizabeth Kolb**

Conseillère en communications  
Société régionale inuvialuite  
Tél. : 867-777-7055

**Ursula Vogt**

Directrice générale  
Nation des Métis des Territoires du  
Nord-Ouest  
Tél. : 867-872-2770

**Doug Matthews**

Expert-conseil  
Sahtú Secretariat Incorporated  
Tél. : 867-589-4719

**Amber Keegan**

Conseil tribal des Gwich'in  
Tél. : 867-777-7900

**Laura Duncan**

Attachée de direction  
Gouvernement ṯı̱cẖo  
Tél. : 867-392-6381

**Boyd Clark**

Conseiller et directeur des opérations  
Première Nation Acho Dene Koe  
Tél. : 303-681-5171

**Carol Ann Chaplin**

Agente principale d'administration  
Première Nation Denínu Kúé  
Tél. : 867-394-4335

**Gladys MacPherson**

Chef de la direction  
Première Nation de Salt River  
Tél. : 867-872-0396

**Peter Redvers**

Premier responsable, Négociations  
et consultations  
Première Nation Kát'odeeche  
Tél. : 867-874-6701



Tłı̄chǫ Ndek'áowó



Tłı̄chǫ Government



NORTHWEST TERRITORY MÉTIS NATION



Première Nation Acho Dene Koe